HAL
open science

Les Édouardiennes et le parti libéral en Grande-Bretagne, 1906-1914 : quelles femmes ? Quel parti libéral ?

Myriam Boussahba-Bravard

▶ **To cite this version:**

Myriam Boussahba-Bravard. Les Édouardiennes et le parti libéral en Grande-Bretagne, 1906-1914 : quelles femmes ? Quel parti libéral ?. Martine Monacelli et Antoine Capet (dir.), "Le parti Libéral 1906-1924", Revue française de civilisation britannique, vol.16. 2011/2, CRECIB, pp.75-98, 2011. hal-03737470

HAL Id: hal-03737470

https://normandie-univ.hal.science/hal-03737470

Submitted on 25 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Édouardiennes et le parti libéral en Grande-Bretagne, 1906-1914 : quelles femmes ? Quel parti libéral ?

Myriam Boussahba-Bravard[1]

Millicent Garrett Fawcett est avant tout une libérale, venant d'une famille libérale ; elle et ses sœurs ont converti leur père au libéralisme. Elle admire John Stuart Mill, philosophe libéral et féministe, d'autant qu'elle l'a entendu affirmer la nécessité du droit de vote des femmes lors de la campagne aux élections législatives de 1865. En 1867, elle épouse Henry Fawcett, député libéral et économiste. En 1897, M. G. Fawcett rassemble les sociétés suffragistes en une fédération, définissant ainsi le pays géographique sur la base de la revendication du suffrage. En 1872, Millicent Garrett Fawcett est libérale, suffragiste, favorable à l'égalité entre les sexes en termes d'opportunités et de formation. Et, pourtant, elle est aussi déjà critique envers le parti libéral qui ne reconnaît pas en pratique aux femmes leurs droits, même s'il en accepte le principe, écrit-elle alors. Pourquoi ? Parce qu'elles seraient « par nature » conservatrices. En affirmant le conservatisme axiomatique de la catégorie « femmes », c'est-à-dire impliquant un lien organique entre la biologie féminine et le conservatisme, le parti libéral exclut ainsi les femmes du discernement politique. Or, l'objectif premier du parti libéral est évidemment de gagner les élections ; si le droit de vote des femmes doit mener à une victoire conservatrice, comme en sont convaincus les dirigeants du parti, les femmes ne doivent pas devenir électrices ; elles doivent rester en marge de la scène politique. En essayant de justifier la position politique subalterne des femmes au mépris de leurs droits individuels, et donc de leur citoyenneté potentielle, le parti libéral semble ignorer que la majorité des femmes politisées le soutient, avant et après 1906...

Entre 1906 et 1914, le mouvement des femmes, mouvement d'émancipation à plusieurs campagnes et hors des partis politiques, se centre sur le droit de vote. Depuis le début du siècle, l'engagement philanthropique traditionnellement féminin s'est transformé en soutien à la réforme sociale. Le Parti conservateur comme le Parti libéral participent à ces réseaux locaux et nationaux par le biais des familles et des sections féminines de leur parti. Le rapport entre ces femmes engagées à différents titres et les partis est permanent, naturel, mais difficile depuis quatre décennies. Les femmes de la mouvance libérale (associations, parti) sont d'autant plus exaspérées que le parti libéral semble bien représenter le parti de la réforme, sauf en ce qui concerne l'émancipation des femmes. Le paradoxe qui s'installe à l'époque édouardienne *[page75]* est que grâce à son statut de « réformateur », le parti libéral recrute, formellement et informellement, celles qui souhaitent participer à la réforme sociale. Cependant, l'organigramme du parti ainsi que ses élus au Parlement projettent une vision du parti libéral de plus en plus différente de celle que voient les acteurs et actrices de terrain. Le couple que constituent les femmes et le parti libéral

*Université de Paris Diderot – Université de Paris

est instable ; « les femmes » est une catégorie peu signifiante puisqu'elle est le résultat d'identités superposées (identités familiales, partisanes, sociales et individuelles). De même le parti libéral n'est pas monolithique ; ses priorités s'établissent, en premier lieu, selon ses structures d'organisation (gouvernement, députés, parti local, ou membre individuel). Ainsi, au sein d'identités politiques fluctuantes, et non pas contradictoires, la confrontation entre les attentes du groupe « femmes » et les réponses inadéquates du « parti libéral » à leur demande d'émancipation mène de plus en plus de femmes à rejeter les structures libérales incarnées par des élus libéraux, alors même qu'une grande majorité d'entre elles continuent à se penser « libérales ».

Après 1900, la campagne suffragiste devient le facteur déterminant à la politisation des femmes ; ces dernières optent pour un recentrage de l'ensemble du mouvement des femmes sur la seule citoyenneté élective, arguant que les autres campagnes bénéficieront immédiatement du poids électoral des femmes lorsqu'elles deviendront électrice et élues au Parlement. Les forces réformatrices du coté féminin décident alors de porter leurs efforts sur l'obtention du droit de vote, qui est compris comme la clé de toutes les autres revendications. Négliger cet enjeu et les forces qui l'incarnent a des conséquences politiques immédiates, ainsi que des implications à moyen terme inquiétantes pour le parti libéral en tant que parti de gouvernement et même en tant que parti politique. Lorsque les libéraux gagnent les élections législatives de 1906, le rapport avec « les femmes » devient de plus en plus tumultueux parce que les libéraux n'ont pas pris la mesure des forces en présence. La campagne suffragiste bat son plein ; il ne s'agit plus de quelques sociétés disséminées sur le territoire national, mais d'un mouvement de masse, qui se structure également à l'international à la même période[2]. « Les femmes », mais quelles femmes ? Presque toutes les suffragistes, puis presque toutes leurs sympathisantes, dont les adhérentes libérales, déçues et découragées par l'opposition systématique du gouvernement libéral au droit de vote féminin. Toutes ces réformatrices, militantes libérales ou sympathisantes, comprennent peu à peu que leur émancipation qu'elles considèrent comme une question politique ne l'est pas pour ce gouvernement libéral. Alors même que les femmes affirment leur citoyenneté (informelle) par leur participation à la vie de la cité, qu'elles réclament le droit de vote législatif, l'opposition du gouvernement libéral reste incompréhensible sur la forme et sur le fond si des facteurs non-politiques ne sont pas pris en compte. Au mépris des droits individuels accordés à toutes les femmes (y compris aux épouses depuis 1884), *[page76]* le parti libéral au gouvernement refuse la citoyenneté élective aux individus de sexe féminin. L'individu défini par la loi peut être homme ou femme ; le citoyen, lui, est légalement défini comme masculin, catégorie biologique fondatrice de la citoyenneté dont la singularité réaffirmée exclut toutes les femmes. Le pluralisme libéral s'arrête aux individus, donc au domaine social ; la diversité biologique est exclue du politique ; autrement dit, l'individu est

[2] L'« *International Council of Women* » promeut l'émancipation féminine dans tous les domaines dès les années 1890. L'Alliance internationale des femmes suffragistes (« *International Women's Suffrage Alliance* ») se crée à Washington en 1902 ; Millicent Garrett Fawcett en est une des vice-présidentes. Les rencontres suivantes à Berlin en 1904, Copenhague en 1906, Amsterdam en 1908 et Londres en 1909 montrent le rôle essentiel joué par M. G. Fawcett et la société suffragiste qu'elle préside, la « *National Union of Women's Suffrage Societies* », Elizabeth CRAWFORD, « International Women's Suffrage Alliance », *The Women's Suffrage Movement, A Reference Guide 1866-1928*, London : Routledge, 2001, p. 301.

pluriel y compris sur le plan biologique, mais le citoyen est normativement masculin. Pourtant, la citoyenneté libérale se fonde théoriquement sur l'individu. Comme le terme « les femmes », celui de « parti libéral » recouvre différentes réalités ; il a un gouvernement et des députés à la Chambre des communes, des groupes de circonscription, mais aussi de nombreuses associations locales, certaines ouvertement libérales, d'autres non. Cet ensemble constitue la mouvance libérale dans laquelle des femmes s'inscrivent parfois idéologiquement, mais souvent pragmatiquement au service d'une cause. Par exemple, les initiatives des femmes engagées dans la campagne pour la tempérance reflètent des préoccupations nationales ainsi que locales, souvent portées par des libéraux ; la mixité des campagnes est une réalité puisque les hommes tempérants y participent également. « Les femmes », comme « les hommes », sont mues par leur opinion, leur éducation, leurs contraintes matérielles et familiales. Sur le terrain, elles agissent selon des identités multiples, des liens divers, un calendrier politique ; elles ne sont pas détachées de toute contingence, ni enfermées dans la biologie. Historiciser la mouvance libérale par le biais de ses réseaux politiques et associatifs qui se superposent est la démarche adoptée dans cet article, puisqu'une typologie ne prendrait pas suffisamment en compte les affiliations diverses, donc les identités fluctuantes d'un même individu. Remarquons que les libéraux au pouvoir rendent la catégorie « femmes » pertinente grâce à leur refus d'émanciper les femmes, refus hérité du passé, certes, mais renouvelé à l'époque édouardienne.

Le combat suffragiste qui domine les années 1906 à 1914 est bien politique ; après 1908, il relève d'une bataille rangée contre le gouvernement libéral dirigé par Asquith, opposant notoire au droit de vote des femmes[3]. Après 1910, le gouvernement libéral perd la bataille vis-à-vis de l'opinion publique, à laquelle appartiennent les membres et sympathisants du parti libéral, et, plus grave d'un point de vue politique, vis-à-vis de la majorité de ses députés[4], professionnels de la politique qui le servent. Les libérales quittent la Fédération des femmes libérales de façon hémorragique à partir de 1912, même si les femmes adhèrent massivement *[page77]* aux associations, y compris à celles de la mouvance libérale[5] . Ce paradoxe, qui n'est qu'apparent, est lié au développement du suffragisme ; ce dernier est un véritable marchepied au militantisme politique dans ou hors des partis[6], mais aussi une arme critique pour les femmes déjà politisées qui continuent leur route sans le parti libéral, parfois sans

[3] Par exemple, Colin CLIFFORD, *The Asquiths*, London: John Murray, 2002, p. 145.

[4] Distribution du vote des députés libéraux sur les propositions de loi concernant le suffrage féminin, 1908-1912 :

	pour	contre	abstentions
1908	191	49	127
1909	109	46	211
1910	178	67	85
1911	170	48	51
1912	135	81	48

Source: NUWSS, 'Analysis of Voting on Women's Suffrage Bills in the House of Commons since 1908', London: NUWSS, 1912, Women's Library, NUWSS archives, 2/WS/D/ 1 Election Leaflets.

[5] Krista COWMAN, *Women in British Politics, c. 1689-1979*, London: Palgrave, 2010, pp. 83-87.

[6] Myriam BOUSSAHBA-BRAVARD, "Introduction", *Suffrage Outside Suffragism, Women's Vote in Britain 1880-1914*, London: Palgrave, 2007, pp. 1-32.

aucun autre parti, souvent avec le tout jeune parti travailliste[7]: qu'a donc fait le gouvernement libéral d'Asquith ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'explorer la relation entre les femmes et le parti libéral avant et après 1906.

Femmes et femmes libérales dans le mouvement politico-associatif avant et après 1906

Le parti libéral représente le parti de la réforme, pour ceux qui la souhaitent comme pour ceux qui s'y opposent. En 1872, M. G. Fawcett le souligne tout en ajoutant que les femmes en ont été exclues : « *Two reform bills have passed in this century – they did nothing for women* » (MGF, 1872, l. 7-8). En 1832, la loi électorale (« *Great Reform Act* ») votée sous une administration Whig (Premier ministre, Lord Grey), apporte un changement majeur non pas sur le niveau de ressources, mais sur la nature de la richesse, qui peut ne plus être exclusivement fondée sur la propriété foncière. Dans le cadre du suffrage masculin censitaire, l'électorat passe de 5 à 7% de la population adulte, tous des hommes. Les villes de la révolution industrielle, celles qui produisent une part croissante de la richesse nationale, ont enfin une représentation politique à Londres ; les entrepreneurs et capitaines d'industrie se présentent à la députation pour les villes comme Leeds, Sheffield et Liverpool, jusque-là absentes de la carte politique du pays. Cette **démocratisation géographique** se confirme en 1885 par un nouveau découpage électoral (« *Redistribution of Seats Act* »). La distribution de la population, par conséquent le nombre d'habitants, devient un critère politique de représentation qu'il est difficile d'ignorer à défaut de le soutenir ; même si tous les hommes n'ont pas encore le droit de voter, intégrer, ou non, plus d'hommes à l'électorat (« *masses vs classes* ») envahit le débat parlementaire. Présentée à la Chambre des communes par Disraeli, la loi de 1867 (« *Second Reform Act* ») est votée sous l'administration conservatrice de Derby, alors que le libéral Gladstone avait perdu la majorité sur cette question-là l'année précédente. Dans les villes, les ouvriers qualifiés (aux revenus réguliers) obtiennent le droit de voter aux élections municipales et législatives, environ 1 million d'électeurs supplémentaires, soit 16% de la population adulte dont aucune femme. Cette **démocratisation de classe** se poursuit avec un nouvel abaissement du cens, en 1884, voté sous Gladstone (« *Third Reform Act* »). Les ouvriers agricoles deviennent alors électeurs localement et nationalement : 28,5% de la population adulte dont aucune femme. Le suffrage reste censitaire *[page78]* et masculin : **la démocratisation de sexe** n'aura pas lieu. En revanche, la loi Forster de 1870 instaure le principe de l'instruction élémentaire pour tous, garçons et filles ; à l'échelle du pays, elle est administrée localement par des comités scolaires (« *school boards* »). Les femmes y siègent, parce que, s'agissant de pauvres et d'administration locale, l'enjeu est considéré comme négligeable. L'engagement des femmes dans les collectivités locales[8] peut être considéré comme similaire à la philanthropie traditionnelle des classes moyennes envers la classe ouvrière précaire, sauf qu'il s'agit maintenant d'une structure de gouvernement à laquelle participent des femmes élues (MGF, 1872, l. 15-18). Deux décennies plus tard, dans les années 1890, les

---

[7] Pat THANE, "Women in the Labour Party and Suffrage", pp. 35-51 in Myriam BOUSSAHBA-BRAVARD (ed.), *Suffrage Outside Suffragism, Women's Vote in Britain 1880-1914*, London: Palgrave, 2007; Linda Walker, "Gender, Suffrage and Party: Liberal Women's Organisations 1880-1914", pp. 77-101 in BOUSSAHBA-BRAVARD (ed.), *op.cit.*

[8] Patricia HOLLIS, *Ladies Elect: Women in English Local Government, 1865-1914*, Oxford: Clarendon, 1987, pp. 1-70.

ouvrières sont également élues dans ces comités scolaires, autrement dit les femmes des classes moyennes et ouvrières y œuvrent ensemble, sur un pied d'égalité ; le modèle philanthropique, qui est un schéma de classes, n'est plus pertinent, tandis que l'épouse est devenue « individu » au regard de la loi (1884).

Lorsque M. G. Fawcett s'exaspère en 1872 à propos de l'attitude du parti libéral vis-à-vis des femmes, le statut de l'épouse (« *coverture* ») est celui d'une mineure à vie. La célibataire perd son statut d'individu quand elle se marie, c'est-à-dire que ses biens, ses gains et sa personne appartiennent à son mari qui en dispose à sa guise. Dépourvues de droits politiques, les célibataires sont cependant des individus propriétaires de leurs biens et de leur corps, qui élisent les représentants des collectivités locales (MGF, l. 15). Avant 1884, les épouses et les célibataires sont quasiment considérées comme des espèces différentes ; en tout cas, elles le sont au regard de la loi. Les femmes mènent campagne pour réformer la loi sur la propriété des épouses et obtiennent le passage de plusieurs lois, (« *Married Women's Property Acts* »), toutes votées sous administration libérale en 1870, 1882 et 1884. De bien mobilier (« *chattel-bound* »), comme l'esclave qui ne possède pas son corps, l'épouse devient en 1884 une « individue » autonome pourvue d'une existence juridique. En 1870, les épouses sont autorisées à posséder leurs gains (jusqu'à 200 livres sterling annuelles) ; ainsi, les ouvrières mariées deviennent propriétaires de leur salaire, aussi insuffisant soit-il. En 1882, les épouses obtiennent le droit d'administrer leurs biens. En 1884, elles possèdent leur corps, jusqu'alors propriété mobilière du mari qui, donc, légalement, pouvait le vendre. Être individu, c'est avoir une existence juridique ; c'est le préalable à la revendication politique. Toutes les femmes, épouses ou célibataires, sont alors traitées à l'identique dans la législation tandis que la différence sociale, bien évidemment, subsiste. Après 1884, les femmes se définissent comme une catégorie unie par une biologie idéologiquement asservissante et comme partageant la même revendication d'émancipation, au-delà de la classe et de l'opinion politique. En revanche, les hommes qui ont le pouvoir et ceux qui font la facture de l'opinion publique les considèrent toujours comme un groupe socialement dépendant, hors de la fiscalité[9] et de l'action politique[10] *[page79]* puisque, déclarées « cross-*party* » par les groupes qui siègent à la Chambre des communes, ceux-ci considèrent qu'ils n'ont pas à traiter les revendications des femmes, avant et après 1884. Contrairement à leurs homologues masculins devenus électeurs grâce à l'action parlementaire, le droit de suffrage des femmes est appelé une revendication « sociale » pour laquelle les députés seraient impuissants à légiférer. Les femmes en tant que groupe sont ainsi idéologiquement maintenues dans un déterminisme biologique hors de la citoyenneté et de l'histoire.

---

[9] Myriam BOUSSAHBA-BRAVARD, « Résistance passive et citoyenneté : la rébellion de la contribuable anglaise, 1900-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 56, n°2, avril-juin 2009, 104-134.

[10] L'aide concrète que les femmes apportent aux partis est de type ancillaire, ce qui correspond au modèle idéologique en place. Dès qu'elles veulent faire valoir leurs revendications spécifiques, au travail ou à propos de la maternité, les partis et autres structures choisissent d'ignorer leurs demandes. La plupart des partis politiques et certains syndicats interdisent aux femmes de devenir adhérentes, ce qui correspond autant à un constat qu'à une déclaration d'intention : les femmes ne sont ni électrices ni éligibles à la chambre des Communes.

En 1872, la jeune épouse M. G. Fawcett s'impatiente ; le parti libéral, s'il est le parti de la réforme pour les hommes, affiche des principes, pour le moins, ambigus quand il s'agit des femmes, comme si être femme était incompatible avec être ou devenir libérale, comme si la biologie les maintenait dans le conservatisme de pensée et de parti, comme si créer des électrices signifieraient la fin de la victoire des libéraux aux élections législatives. Pour les analystes libéraux, le groupe des femmes est perçu comme homogène, donc essentialisé en un bloc d'opinion conservatrice. En 1872, M. G. Fawcett suggère déjà combien la notion d'un tel bloc relève de la misogynie (MGF, l. 1-5). Elle le répète pendant plusieurs décennies, notamment en tant que Présidente de 1897 à 1918 de la grande fédération suffragiste, la « *National Union of Women's Suffrage Societies* » (NUWSS). Le modèle idéologique déjà en place en 1872, sans que le parti libéral n'en ait l'exclusive, est celui de femmes incompétentes dans le domaine politique, une des définitions des « femmes » ; comme elle est axiomatique, elle est aussi anhistorique, et donc sans possibilité de changement. La campagne pour le droit de vote va durer soixante-dix ans parce que les députés et les gouvernements successifs héritent de cette vision stéréotypée, ancrée très profondément en eux par le modèle social et politique des décennies précédentes. En 1906, depuis 40 ans, ils ignorent les engagements des femmes dans la cité, argumentaire que les suffragistes redéployent avec insistance au début du vingtième siècle. En 1872, M. G. Fawcett en fait déjà une liste. La démocratisation sur le plan géographique, religieux, social, ignore les femmes, toutes les femmes, ou bien légifère de façon discriminatoire et assumée (MGF, l. 6, 7, 9), récusant toute idée de réciprocité (l. 9-11). Au contraire, le principe de l'égalité formelle entre femmes et hommes est au cœur des campagnes du mouvement des femmes après 1884 et surtout au début du XXème siècle avec le fameux slogan suffragiste : dans les mêmes conditions que les hommes (« *on the same terms as men* »).

Pourtant, les libéraux et les conservateurs qui sont les deux partis de gouvernement savent bien que les femmes travaillent pour eux ; elles le font dans la section féminine car elles n'ont pas le droit de s'affilier directement. Les libérales sont une grande force du parti par le biais de ses associations de circonscription, mais aussi au sein du milieu associatif réformateur, d'ailleurs dominé par les Libéraux. Après 1890, toutes classes confondues, les femmes participent aux instances d'organisation du quotidien. Engagées localement, toutes sont électrices et éligibles aux comités scolaires en charge de l'instruction élémentaire (1870-1902). Après les veuves et les célibataires, les épouses peuvent aussi siéger dans les comités d'aide publique (« *Poor law Boards* ») comme élues ou nommées (1891-1926). Lorsque l'éligibilité n'est plus soumise aux ressources (1894), les ouvrières aussi *[page80]* deviennent « *Poor Law Guardians* » et participent à l'administration locale en faveur de groupes de population démunie[11]. Cette combinaison dite du domaine féminin, les pauvres, les malades, les personnes âgées, et le local, semble (trompeusement) être une annexe naturelle de « la maison » (« *home* »), alors que la perspective de ces femmes relève de l'engagement social, et, de plus en plus souvent, d'une étiquette politique libérale, à partir de la fin du XIXème siècle. La Société pour l'élection de femmes aux comités d'aide publique (« *Women Guardians' Society* », 1881-1894), elle aussi composée de femmes libérales qui ne s'affichent pas ainsi, promeut l'élection de femmes et leur offre un soutien actif avant et après leur élection aux comités d'aide publique. Après

[11] HOLLIS, *op.cit.*, pp. 231-246.

1894 (« 1894 *Local Government Act* »), les femmes (seulement les célibataires) candidates aux élections locales sont là pour les gagner, souvent sous l'étiquette d'un parti, d'un syndicat, d'une association de coopérateurs ou autres[12]. La Société pour le droit de vote féminin local (« *Women's Local Government Society* », 1898-1917) fait campagne pendant deux décennies pour que les femmes aussi élisent et soient éligibles aux instances décisionnelles des collectivités locales, puis pour inciter les candidatures de femmes et aider à leur élection comme conseillères municipales (1907-1914)[13]. Présidée par une succession de femmes libérales comme la comtesse d'Aberdeen, Louisa Twining ou Lady Strachey, dirigée par la libérale Annie Leigh Brown, ce groupe n'affiche ni son libéralisme ni son suffragisme fondateurs, mais joue un rôle crucial dans cette campagne nationale pour le droit de voter et d'être candidate localement. En 1907, toutes les femmes, mariées ou célibataires, obtiennent le droit de vote local[14], mais le fisc comme le cens ne reconnaissent pas les épouses comme contribuables et propriétaires lorsqu'elles le sont. À l'époque édouardienne, l'épouse propriétaire (depuis 1882) et individu autonome (depuis 1884), donc contribuable, paie toujours ses impôts par le biais de son mari[15].Techniquement, pour l'administration fiscale, il n'y a qu'un seul contribuable, le chef de famille, et, pour le cens, un seul vote à exprimer par foyer : l'épouse peut voter aux élections locales si son époux lui cède sa place.

Rosalind Howard, comtesse de Carlisle[16], Présidente de 1903 à 1921 de l'Association nationale des femmes britanniques pour la tempérance (« *National British Women's Temperance Association* ») incarne bien cet engagement multiple au sein de la mouvance libérale. Pour elle, la réforme tempérante est indissociable de la promotion des droits des femmes, qu'ils se revendiquent au sein des associations de circonscription de femmes libérales, dans l'engagement dans les collectivités locales *[page81]* ou encore dans une profession. La comtesse de Carlisle, suffragiste convaincue, soutient l'émancipation politique irlandaise (« *Home Rule* »), ce qui ajoute une dissension politique à ses différends conjugaux. Dès 1891, Rosalind Howard prend la parole en public lors de discours sur la tempérance ; elle est actrice dans cette campagne, alors qu'antérieurement, son soutien à son beau-père ou son mari, candidats libéraux à la députation, devait rester dans l'ombre. Les femmes qui soutiennent activement le parti libéral sont généralement impliquées dans des associations diverses aux résonnances sociales et politiques indiscutables, mais sont toujours dépourvues du droit de vote parlementaire ~~en 1907~~. Pour éviter la confrontation sur la question du droit au suffrage, Gladstone a l'idée de créer en 1887 la Fédération des femmes libérales (« *Women's Liberal Federation* »)[17] qui regroupe les associations féminines des circonscriptions puisque les femmes sont interdites

---

[12] HOLLIS, Ibidem.

[13] HOLLIS, *op.cit.*, pp. 317-335; Myriam BOUSSAHBA-BRAVARD, "'To serve and to elect': The Women's Local Government Society, Britain 1888-1918", pp. 182-184 in Sophie BODY-GENDROT, Jacques CARRE and Romain GARBAYE (ed.), *A City of one's Own, Blurring the Boundaries between Private and Public*, Aldershot: Ashgate, 2008.

[14] Les célibataires contribuables en leur nom propre sont électrices localement depuis 1869.

[15] BOUSSAHBA-BRAVARD, « Résistance passive et citoyenneté », art. cit., pp. 104-105.

[16] David M. Fahey, "Howard, Rosalind Frances, countess of Carlisle (1845–1921)", *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, 2004; online edn, May 2006 [http://www.oxforddnb.com/ view/article/34022, accessed 5 Sept. 2011]; WALKER, art.cit., p. 90, 93.

[17] WALKER, art. cit., pp. 86-87.

d'affiliation directe au parti[18]. Entre 1887 et 1890, le congrès annuel de la Fédération des femmes libérales rejette chaque année une motion suffragiste soutenue par des libérales de la base comme de l'exécutif, par exemple la comtesse Aberdeen, Ishbel Maria Gordon (1857-1939)[19]. Cette dernière illustre bien la réalité des engagements multiples. Membre de l'exécutif de la Fédération des femmes libérales dès 1889, elle en devient la présidente pour l'Angleterre et l'Écosse en 1900. En 1888, elle est aussi élue Présidente de la « *Women's Local Government Society* », organisation également composée de femmes libérales ; elle est, en outre, membre du comité directeur de l'« *International Council of Women* » à la création duquel elle a participé. Suffragiste, elle considère que le droit de vote est vital pour les ouvrières et n'a de cesse de les intégrer au mouvement suffragiste. En 1892, suite au succès de la motion suffragiste annuelle, la Fédération se scinde entre les femmes libérales qui refusent d'exiger que le droit de vote des femmes figure dans le programme du parti libéral ; minoritaires, elles quittent la Fédération et se regroupent dans la « *Women's National Liberal Association* » ; ceci ne signifie pas qu'elles ne sont pas suffragistes, mais seulement qu'elles admettent que leur parti ne le soit pas. Le second groupe, majoritaire, est celui des femmes libérales suffragistes qui inscrivent le droit de vote dans leurs objectifs. En 1896, à leur congrès annuel, après le rejet d'une motion pour boycotter les candidats libéraux opposants au droit de vote des femmes, les déçues fondent un courant interne, l'Union des suffragistes pragmatiques (« *Union of Practical suffragists* »). Libérales et suffragistes, ces dernières pensent qu'il est impossible d'être libérale et de taire sa volonté d'émancipation. Finalement, en 1902, lors du congrès de Cambridge, la Fédération prend la décision de s'opposer aux candidats libéraux qui ne soutiendraient pas le droit de suffrage féminin[20]. *[page82]*

Lorsque les libéraux arrivent au pouvoir en 1906, le droit de vote des femmes, non seulement ne fait pas partie de leurs priorités, mais, de surcroît, à partir de 1908, le nouveau Premier ministre, Herbert Asquith, en est un opposant absolu. Pourtant, les femmes libérales, soutenues par des hommes libéraux, continuent de faire pression sur leur parti et leur gouvernement. Suffragistes depuis 40 ans, ces libérales sont des femmes politiques, même si certains homologues masculins ne les reconnaissent pas en tant que telles. Dans la Fédération des femmes libérales, beaucoup sont suffragistes ; dans les sociétés suffragistes, beaucoup d'adhérentes sont libérales ; individuellement, elles sont bien suffragistes **et** libérales. Remarquons que nombre de ces femmes politisées, sans contradiction, adhèrent à plusieurs sociétés ; leur collaboration est courante et leurs militantes libérales et/ou suffragistes partagent leurs analyses, leur évaluation des besoins ainsi que leur exaspération face à des

---

[18] Il en est d'ailleurs de même pour le parti conservateur, puis le parti travailliste à sa création en 1906. Même si les femmes peuvent adhérer directement à *l'Independent Labour Party* (fondé en 1893, socialiste ; 30 000 membres à jour de leur adhésion en 1912) et à la *Social Democratic Federation* (fondée en 1884, marxiste, 4 500 membres estimés en 1894), leur place y est « naturellement » subalterne, June HANNAM and Karen HUNT, *Socialist Women, Britain 1880s to 1920s*, London: Routledge, 2002, pp. 3-7; Karen HUNT, *Equivocal Feminists: the Social Democratic Federation and the Woman Question 1884-1911*, Cambridge University Press, 1996, pp. 1-7, 2004.

[19] G. F. Barbour, Matthew Urie Baird, "Dame Ishbel Maria Gordon, marchioness of Aberdeen and Temair (1857–1939)", rev. H. C. G. Matthew, *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, 2004; online edn, Jan 2008 [http://www.oxforddnb.com/view/article/33464, accessed 5 Sept. 2011].

[20] WALKER, art. cit., pp. 93-96.

libéraux qui, au pouvoir avant la Première Guerre mondiale, « trahiront les femmes », les libérales comme les autres.

Le suffragisme et ses organisations politiques 1903-1914

Indéniablement, les femmes engagées dans la réforme sociale disposent de plusieurs identités pour mener à bien leur combat. Lorsque le mouvement suffragiste fédère toutes les énergies des réformatrices, les libérales sont les plus nombreuses en son sein, même si, sur le terrain, la concurrence du parti travailliste en matière de recrutement des femmes est déjà présente[21]. En 1867, deux sociétés suffragistes se créent à Londres et à Manchester ; toutes les deux prétendent à l'adjectif « national ». En quelques années, les grandes villes du pays ont leur société suffragiste (Edinburgh, Bristol, Dublin en 1868). Le processus d'influence commence auprès des députés favorables au suffrage féminin, fort peu au début. Cette longue campagne perdure jusqu'à fournir un héritage politique aux suffragistes du début du vingtième siècle. En 1897, l'Union nationale des sociétés suffragistes (« *National Union of Women's Suffrage Societies* », NUWSS) accueille tous les profils d'adhérentes et mise sur la diversité de leurs autres affiliations, diversité de classes notamment. Elle réélit M. G. Fawcett à sa présidence jusqu'en 1918. Organisées en 19 fédérations essentiellement régionales, elle augmente rapidement son nombre de groupes affiliés après 1907, jusqu'à 480 sociétés et 53 000 membres à la veille de la guerre[22]. Démocratique, la NUWSS[23] organise des élections et des discussions *[page83]* à chaque niveau structurel pour préparer les femmes à leur future citoyenneté formelle. Leur hebdomadaire *Common Cause* contribue à fédérer les adhérentes, mais aussi les sympathisantes dans tout le pays, sur l'obtention du droit de vote dans les mêmes conditions que les hommes, objectif pour lequel elles utilisent les méthodes éprouvées, contacts parlementaires, pétitions, réunions, délégations et manifestations sans oublier la publication d'opuscules et de tracts. Assez rapidement, la NUWSS appose deux mentions, « respectueuse de la loi » (« *law-abiding* ») et « sans affiliation partisane » (« *non party* »), sur ses publications ; elles se nomment les « constitutionalistes » par opposition aux deux autres groupes suffragistes qui prônent la désobéissance civile. Après 1908, M. G. Fawcett encourage les ouvrières non seulement à devenir membres, mais propose aussi à certaines de travailler pour le

---

[21] Il existe aussi des conservatrices suffragistes et des libérales (peu nombreuses) opposées au droit de vote des femmes.

[22] Nombre de sociétés suffragistes affiliées à la NUWSS, date et membres correspondant : 16 (1898), 25 (1903), 32 (1907), 64 (1908), 70 (1909 ; 13 161 membres), 207 (1910 ; 21 571), 311 (1911 ; 30 408), 411 (1912 ;
42 438), 450 (mai 1913; 43 076), 480 (mars 1914; 53 000). Source: NUWSS central Information Bureau Department, "Formation and Growth of the NUWSS", [c. 1914-1917], NUWSS archives, [WL], 2/ NWS/C/ 4.2.
Progression du nombre de sociétés suffragistes et du nombre d'adhérentes 1908-1914 :

	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
sociétés	+100%	+9,3%	+195%	+50%	+32%	+9,5%	+6,6%
adhérentes	-	-	+70%	+41%	+39,5%	+1,5%	+23%

[23] En 1918, la NUWSS devient la « *National Union of Societies for Equal Citizenship* » (NUSEC), transférant son slogan dans son nouveau nom puisque certaines femmes sont autorisées à voter à partir de 1918. La nouvelle présidente est Eleanor Rathbone jusqu'en 1928, lorsque la société se dissout. Johanna ALBERTI, *Eleanor Rathbone*, London: Sage, 1996; Susan PEDERSEN, *Eleanor Rathbone and the Politics of Conscience*, New Haven et London: Yale University Press, 2004.

NUWSS comme conférencières, oratrices publiques et journalistes. Dès 1897, la NUWSS leur ouvre largement ses structures non seulement parce qu'elles soutiennent alors plutôt le parti libéral, mais surtout parce que la catégorie « femmes » se décline déjà au-delà de l'appartenance de classe et dans la commune discrimination de sexe. La composante inclusive du suffragisme[24] a ses racines dans la culture de la NUWSS, accueillant la totalité des individues qui exigent d'intégrer le corps électoral : ainsi, toute femme, quelle que soit son affiliation partisane, doit servir la cause suffragiste aussi bien qu'elle le peut.

Dans cette logique, les ouvrières du nord-ouest de l'Angleterre trouvent leur place, en premier lieu, dans la fédération constitutionnaliste. Ces ouvrières ou/et femmes de milieu ouvrier sont impliquées dans le syndicalisme, la coopération et/ ou la mouvance socialiste. Elles ont commencé à travailler très jeunes dans les usines textiles du Cheshire et du Yorkshire. Mécontentes voire exaspérées par le mépris que reçoivent leurs revendications dans le monde du travail, mépris des employeurs comme des syndicats masculins, ces femmes militantes expérimentées, actives aussi dans les comités scolaires ou/et les comités d'aide publique (« *Board of Guardians* ») adhèrent immédiatement à l'une ou l'autre des sociétés suffragistes nationales ou directement à leur société régionale, la *North of England Society*. Politisées, comme leurs homologues masculins, elles expriment à la fois leur refus du suffrage censitaire, système en place alors pour les hommes, et leur refus du militantisme de salon des « *ladies* »[25]. Elles gardent leur autonomie initiale de membres de la mouvance socialiste (« *Independent Labour Party* », « *Labour Representation Committee* », « *Women's Cooperative Guild* », syndicats), tout en intégrant le mouvement suffragiste. Ces ouvrières comme Ada Nield Chew, Hannah Mitchell, Selina Cooper et Sarah Reddish apportent énergie et vitalité à la cause du suffrage au sein de la NUWSS et des autres organisations suffragistes[26]. Au carrefour de différentes sociétés et préoccupations, elles essaient de développer la question de l'émancipation des femmes avec plus ou moins de succès, plutôt moins chez les syndicalistes et les travaillistes qui ne choisissent toujours pas de soutenir *[page84]* le droit de vote des femmes. Dès lors, celles-ci adoptent une identité de suffragiste plutôt que celle de socialiste ; de même les libérales sont conduites à soutenir le mouvement suffragiste, de plus en plus, contre le gouvernement libéral et ses députés. Les coopératrices, elles aussi, intègrent naturellement la revendication du droit de vote des femmes aux objectifs de leur organisation, ce qui, ensuite, les oblige à revoir tout soutien, ou ses modalités, à d'autres groupes. Établie en 1885, la *Women's Cooperative Guild*[27], dirigée par Margaret Llewelyn Davies (1861-1944), organise d'abord les femmes des coopérateurs, puis clairement **des coopératrices** à partir d'intérêts communs : la

---

[24] BOUSSAHBA-BRAVARD, "Introduction", *Suffrage Outside Suffragism*, *op. cit.*, pp. 6-12.
[25] Barbara CAINE, *English Feminism 1780-1980*, Oxford University Press, 1997, pp. 156-157; Jill LIDDINGTON and Jill NORRIS, *One Hand Tied Behind Us, the Rise of the Women's Suffrage Movement*, London: Virago, 1978, pp. 20-30.
[26] LIDDINGTON and NORRIS, *op.cit,* pp. 211-230.
[27] Gillian SCOTT, *Feminism and the Politics of Working Women: the Women's Cooperative Guild, 1880s to the Second World War*, London: UCL Press, 1998.

nécessité d'améliorer la santé familiale, la gestion du budget de la famille, l'éducation et la formation professionnelles des ouvrières, épouses et/ou travailleuses, mais aussi l'obtention du droit de vote des femmes comme outil indispensable à leur émancipation. Les coopératrices ne sont pas un groupe financièrement autonome, mais la section féminine de la Ligue des coopérateurs. Le chantage à la subvention ne les empêche pas de déclarer leur suffragisme en 1901, ni de participer à la délégation des ouvrières du textile à la Chambre des communes (1901). Cependant, l'enquête de la Ligue auprès des adhérentes, puis la synthèse de leurs témoignages pour le comité d'enquête parlementaire sur le divorce (1910) augmentent les tensions entre la section féminine et le groupe des coopérateurs catholiques. La Ligue des coopératrices est un exemple remarquable d'organisation de femmes ouvrières en tant que telles[28]. Lorsque les coopératrices organisent leur représentation pour faire aboutir leurs revendications, elles sont logiquement conduites à demander le droit de voter.

La montée en puissance de la mouvance travailliste, du syndicalisme, la création de groupes comme *l'Independent Labour party* en 1893, les Fabiens depuis 1884, concourent durablement à établir une atmosphère et une pratique favorable au militantisme ouvrier, dans sa version masculine. En revanche, les ouvrières suffragistes se heurtent, de plus en plus, à l'obstruction de leurs camarades dans des organisations peu mixtes. Les ouvrières politisées et les coopératrices répudient l'argument qui consiste à dire, mais non pas à faire, que les hommes et leurs organisations s'occupent si bien des femmes qu'elles n'ont pas besoin de le faire, et, implicitement, qu'elles ne sont pas compétentes pour le faire. Pour les ouvrières, il est évident qu'il y a une opposition structurelle entre leur loyauté de classe à la base de la structure familiale et celle de sexe, c'est-à-dire que leurs intérêts de personnes peuvent diverger de ceux de leur famille, d'où le problème des loyautés contradictoires (« *divided loyalties* »). Néanmoins, une grande majorité des ouvrières soutient le droit de vote féminin comme préalable à celui de tous les adultes ; autrement dit, elles marquent leur différence avec leur mari et collègues de travail en adoptant le slogan suffragiste « dans les mêmes conditions que les hommes ». Comme les femmes libérales, elles estiment ne plus devoir attendre que tous les hommes aient le droit de vote parlementaire (suffrage universel masculin) avant qu'une seule femme puisse l'obtenir. Leurs compagnons voient leur supériorité *[page85]* de sexe comme incontestable, même s'ils souhaitent mener le combat contre leur infériorité de classe en compagnie des femmes. Pourvues de leur expérience, les ouvrières choisissent de combattre leur infériorité de sexe avant celle de leur classe. En 1901, pour la première fois, une motion favorable au droit de vote des femmes est discutée au congrès annuel des Syndicats (« *Trade Union Congress* »). Battue par une motion soutenant le suffrage universel masculin, cette priorité d'attribution du droit de vote

[28] Gillian SCOTT, "The Women's Cooperative Guild and Suffrage", p. 152 in BOUSSAHBA-BRAVARD (ed.), *op. cit.*

(pour tous les hommes, avant certaines femmes) divise les forces suffragistes du côté syndical et travailliste. Cependant, une majorité de femmes voient cette proposition comme une stratégie pour repousser, peut-être indéfiniment, le droit de vote des femmes. Le slogan « *on the same terms as men* » signifie que, dans un premier temps, les femmes des classes moyennes et seulement certaines ouvrières deviendront électrices. En effet, le suffrage censitaire masculin ne se limite déjà plus aux classes moyennes puisque les lois de 1867 et de 1884 ont émancipé une portion importante des hommes des classes laborieuses, mais non pas leur totalité. Les suffragistes ouvrières comprennent bien qu'accorder le droit de vote aux femmes dans le cadre du suffrage censitaire n'intégrera que certaines femmes à l'électorat et exclura la majorité d'entre elles, en particulier les jeunes. Néanmoins, le simple fait que certaines femmes deviendraient électrices permettrait à celles dépourvues du droit de voter de ne plus être invisibles, à la maison comme au travail, pensent-elles. Elles combattent en particulier le niveau des salaires féminins définis comme complémentaires et accessoires au salaire du « chef de famille »[29]. En dehors des emplois industriels du secteur textile, soumis à la législation du travail, les femmes sont majoritairement employées à façon, secteur dit d'exploitation (« *sweated trades* ») et comme domestiques.

Les ouvrières suffragistes veulent l'émancipation des femmes au-delà du suffrage ; elles pensent que le droit de vote est nécessaire pour faire pression sur leurs homologues masculins, notamment sur leur lieu de travail. Les hommes ouvriers se sentent menacés financièrement par la revendication des femmes à intégrer l'électorat national, femmes dont la citoyenneté future pourrait exiger la négociation des niveaux de salaire. Les syndicats ne relaient pas non plus leur demande, car bon nombre d'ouvriers ne sont toujours pas électeurs tandis que les femmes sont moins syndiquées que les hommes[30]. Le mouvement ouvrier ne devient pas féministe et met du temps à devenir suffragiste, peut-être parce que, initialement, son parti de rattachement est plutôt le parti libéral. Celui-ci, devenu parti de gouvernement, n'accepte pas non plus la revendication du droit de vote féminin. Tant que le parti travailliste ne constitue pas une alternative politique possible, tant qu'il ne soutient pas non plus la revendication suffragiste, les suffragistes ouvriers militent à titre personnel. La question de l'inscription suffragiste collective se pose car les partis politiques, le gouvernement, les syndicats, les coopérateurs, ne soutiennent pas le droit de vote censitaire des femmes. Les suffragistes inventent donc un autre cadre, au fonctionnement collectif *[page86]* et inclusif, accueillant les individus comme les sociétés, à la seule condition qu'ils soient suffragistes[31]. Entre 1906 et 1914, l'identité partisane, « femmes » libérales, conservatrices ou travaillistes, celle de classe,

---

[29] Ce salaire est réservé aux hommes même lorsqu'ils sont célibataires ; une femme chargée de famille ne peut pas le percevoir. La définition du salaire repose d'abord sur le sexe du travailleur avant même de prendre en compte sa qualification ; de plus, certains emplois dit « féminins » ne peuvent pas prétendre à une quelconque qualification. Les femmes sont payées à des salaires « de femmes », très largement inférieurs à ceux des hommes et insuffisants pour survivre.
[30] CAINE, *op. cit.*, pp. 156-158.
[31] BOUSSAHBA-BRAVARD, "Introduction", pp. 6-13 in BOUSSAHBA-BRAVARD (ed.), *op. cit.*

« femmes » ouvrières ou de classe moyenne, s'effacent (momentanément) au profit de « la suffragiste », ce que les nouvelles sociétés pour le droit de vote des femmes mettent en œuvre dans leurs objectifs et leurs méthodes.

En 1903, Emmeline Pankhurst crée la *Women's Social and Political Union* (WSPU) à Manchester, exclusivement pour les femmes ; elle en devient la présidente. Avant son veuvage, Emmeline ainsi que Richard Pankhurst (avocat libéral et réformateur, engagé à la municipalité de Manchester) soutiennent le parti libéral, puis adhèrent à l'« *Independent Labour Party*) (ILP) à sa création (1893). Dès ses débuts, la WSPU[32] proclame sa nouveauté, tout en collaborant, initialement, avec les autres organisations suffragistes. Comme elles, elle affirme son existence en dehors des partis politiques. Le déménagement de Manchester à Londres (1906) confirme l'ambition nationale de la WSPU qui veut créer des sections en régions. Elles s'appellent les « nouvelles » suffragistes et insistent sur leur différence avec les « anciennes » (celles de la NUWSS) en constatant que ces dernières n'ont pas obtenu le droit de vote pour les femmes en quarante ans. A partir de 1905, la WSPU mise sur la couverture médiatique de ses activités[33], puis sur la confrontation avec le gouvernement libéral. Seul un gouvernement peut faire voter, grâce à sa majorité[34], la citoyenneté entière des femmes à la Chambre des communes ; s'il ne le fait pas, il devra être harcelé par tous les moyens à disposition, affirment-elles. Commence alors une campagne d'interruption de réunions publiques (libérales) qui mène à l'expulsion des militantes dans la rue, puis à la confrontation avec la police. Le parti libéral refuse parfois l'entrée de ses meetings à toutes les femmes (« *womanless meetings* ») pour éviter les problèmes. D'une manière générale, la WSPU décide de défier l'autorité publique lorsque ses manifestations sont interdites ou éloignées du siège du Parlement. Sa stratégie fonctionne d'autant mieux que les actions spectaculaires sont courues par les médias, journaux et périodiques. Son objectif est de forcer le gouvernement à initier un projet de loi sur le droit de vote des femmes ; elles abandonnent la stratégie des suffragistes traditionnelles, celle de la proposition de loi, que le gouvernement n'a jamais choisi de soutenir. Après 1907, elles interdisent à leurs militantes d'adhérer à aucun parti et exigent notamment des suffragettes syndicalistes ou de la mouvance socialiste de renoncer à leur opinion autre que suffragiste. Cette opposition systématique de la WSPU envers le parti *[page87]* libéral

[32] CRAWFORD, "Women's Social and Political Union", *op. cit.*, pp. 726-755.

[33] Mieux vaut un article ou un entrefilet contre la WSPU, voire insultant pour ses militantes, que le silence des journaux, pensent-elles. Les militantes de la WSPU choquent parce qu'elles abandonnent tout respect pour l'autorité (et les bonnes manières) lorsqu'elles sont engagées dans une action militante.

[34] Un projet de loi est initié par le gouvernement qui est en place parce qu'il dispose de la majorité des députés à la Chambre des communes. Les projets de loi deviennent donc presque toujours des lois. En revanche, une proposition de loi initiée par un député isolé n'a aucune chance d'obtenir la majorité des voix des députés, sauf si le gouvernement lui apporte son soutien.

et son rejet du parti travailliste à partir de 1907 conduisent la WSPU, dans les faits, à soutenir le parti conservateur.

Après 1908, la plupart des autres organisations suffragistes prennent leur distance avec la WSPU qui opte pour des actions violentes et illégales contre le gouvernement libéral. Cependant, ses arguments restent convaincants puisque les adhésions et les dons affluent, même si tous les membres ne sont pas des militantes engagées dans la confrontation de rue. Malgré l'offensive de la WSPU contre les Libéraux, le gouvernement ne réussit pas, pour autant, à engager durablement la sympathie de l'opinion à son égard. Quand il nourrit de force (« *forcible feeding* ») les insoumises emprisonnées (1909), une campagne d'indignation dans tout le pays, y compris par des personnes qui ne soutiennent pas les militantes de la WSPU[35], mène à la loi dite du chat et de la souris (1913) qui interdit au gouvernement le gavage des grévistes de la faim.

Pour autant, si les militantes suffragistes n'approuvent pas les méthodes de la WSPU, si elles ne peuvent pas assumer l'emprisonnement consécutif à la confrontation systématique prônée par cette organisation, elles peuvent adhérer à la NUWSS, grande fédération constitutionaliste. Pour les ouvrières mères de famille, la stratégie de la rébellion, puis de l'arrestation et de l'emprisonnement les excluent de la participation aux actions militantes de la WSPU[36]. Au sein de la WSPU, certaines militantes des débuts exigent une constitution démocratique et des procédures transparentes au sein de l'organisation (1907). Emmeline Pankhurst déclare qu'elle est la commandante en chef d'une grande armée qui doit obéir à son chef pour obtenir le droit de vote féminin. L'accusation d'autocratie et de confiscation du mouvement conduit à une scission de l'organisation dont le nom initial est réclamé par les deux camps en présence. Finalement, les démocrates adoptent une nouvelle identité sous le nom de *Women's Freedom League* (WFL)[37]. La WFL ouvre avec succès des branches locales. Son fonctionnement est démocratique ; la violence subie ou active est proscrite. Ses méthodes pacifiques, illégales si nécessaire, se situent entre celles des suffragistes de la NUWSS et celles des suffragettes de la WSPU : elles rassemblent donc celles qui doutent de l'efficacité de la NUWSS, mais ne soutiennent pas la violence comme méthodes et l'absence de démocratie comme organisation interne. Sous la plume de Teresa Billington-Greig, la résistance passive construit leur réflexion : la conscience citoyenne des femmes leur impose de résister à la loi injuste,

---

[35] La radicalisation de la WSPU s'exprime par des actions de plus en plus spectaculaires comme les jets de pierre concertés (1908), puis l'incendie après 1912, notamment des boites à lettres, la lacération de peintures dans les musées, la destruction de la propriété privée par des poseuses de bombes (après vérification qu'il n'y a pas de personnes à l'intérieur, ni d'animal de compagnie). Les résultats en termes médiatiques sont probants : elles sont arrêtées, refusent de payer les amendes immédiates, donc sont emprisonnées, demandent le statut de prisonnières politiques en première division. À partir de 1909, les prisonnières commencent systématiquement une grève de la faim.

[36] Sans travail, elles perdent leur revenu ; emprisonnées, elles perdent leur emploi et ne peuvent pas payer la garde de leurs enfants.

[37] Charlotte Despard, socialiste et suffragiste en est la Présidente, Teresa Billington-Greig, secrétaire générale est responsable de la propagande.

disent-elles. Ainsi, les suffragettes de la WFL font la grève de l'impôt, boycottent des devoirs civiques comme le recensement de 1911 ; *[page88]* elles refusent d'obéir à la police lors des manifestations et utilisent les prétoires pour justifier leur rébellion pacifique face à l'autorité fiscale ou judiciaire illégitime, disent-elles. Leur hebdomadaire *The Vote* est une plateforme d'information et d'analyses suffragistes de la situation politique contemporaine, qui anticipe l'après-vote féminin[38], au-delà des libéraux au pouvoir.

À partir de 1907, diverses organisations suffragistes luttent pour le même objectif, mais utilisent des méthodes d'action différentes pour l'atteindre. Aucune n'est alignée sur un parti politique existant, mais la plupart des suffragistes, femmes et hommes, sont aussi des personnes investies dans le milieu associatif ou syndical. La scène suffragiste est multiforme et ses sympathisantes ont plusieurs affiliations collectives en plus de leur appartenance individuelle à une localité, une famille ou un groupe social. La différence entre les trois organisations nationales est importante, mais s'atténue, parfois jusqu'à l'insignifiance, localement[39]. Pour autant, elles ont toutes en face d'elle un gouvernement libéral, soutenu par ses députés ; ces parlementaires libéraux agissent également dans leur circonscription où les associations, libérales et non libérales, les interpellent sur l'absence de suffrage féminin. Alors qu'entre 1906 et 1914, les membres du parti libéral, y compris les députés, sont de plus en plus nombreux à soutenir la revendication des femmes à voter, le gouvernement libéral s'y oppose de plus en plus frontalement.

Le gouvernement libéral n'a pas mesuré la signification politique du mouvement suffragiste

La campagne de 1906 mène les libéraux au pouvoir d'abord sous la direction de Campbell-Bannerman, puis après 1908 celle d'Asquith. En 1906, Campbell-Bannerman avait dit à une délégation de femmes suffragistes qu'elles devaient être « patientes » ; Asquith y est personnellement opposé, mais est entouré de Lloyd George et Churchill qui se disent suffragistes. Les discussions techniques[40] (quelles

---

[38] Teresa BILLINGTON-GREIG, "The Taxation of Married Women", *Contemporary Review*, February 1911, 210-217; editorials in *The Vote*: "Who are the People?", 25 Nov.1909, "Anti-Government or Anti-Liberal?", 23 Dec. 1909, "The cost of Subjection", 15 Jan. 1910, "Ireland and Labour, the Asquith Blockade", 12 Feb. 1910.

[39] June HANNAM, "'to Make the World a Better Place': Socialist Women and Women's Suffrage in Bristol 1910-1920", pp. 162-164 in BOUSSAHBA-BRAVARD (ed.), *op. cit.*

[40] Les options à l'étude pour après la guerre sont alors les suivantes :

a. À toutes les femmes de plus de 21 ans. Ceci impose d'accorder le vote à tous les hommes de plus de 21 ans, puisque la discrimination entre les sexes ne peut pas jouer contre les hommes, encore moins des combattants.

b. Aux femmes contribuables ou épouses de contribuables (solution adoptée en 1918 pour les femmes de plus de 30 ans). Ceci favorise les femmes des classes moyennes et les femmes plus âgées (en 1918, le suffrage universel masculin à 21 ans permet de prendre en compte les combattants qui ont survécu et de maintenir la supériorité numérique des hommes dans le corps électoral).

femmes devraient avoir le droit de voter ?) successives servent à repousser la mise en place du droit de vote féminin, même si le principe est officiellement réaffirmé. Les propositions de loi dites de Conciliation en 1910, 1911, 1912, faites *[page89]* par des comités qui comportent des représentants de tous les partis politiques, acculent Asquith à brandir son opposition personnelle, régalienne donc, à la citoyenneté élective des femmes face à un parti qui y est majoritairement favorable. Quel est le dilemme de ce parti qui, pour soutenir son chef, doit ignorer la position de la majorité des députés et de l'opinion publique[41]? La vacance de la fonction ou le remplacement d'Asquith serait, certes, source d'instabilité et de divisions, mais des candidats légitimes à la succession comme Lloyd George ou Churchill en ont le potentiel, même s'ils appartiennent au camp des rénovateurs (« *New Liberals* »). Maintenir le *statu quo* par discipline ou par peur de la rénovation du parti permet de préserver son unité destinée à gagner la prochaine élection. Pour autant, la pérennité du parti repose sur une stratégie politique élaborée au-delà de la prochaine victoire électorale. A la Chambre des communes, la question du « suffrage des hommes et des femmes » (« *adult suffrage* ») portée par les travaillistes et de nombreux libéraux déplace le débat sur le droit de vote des femmes à celui de tous les hommes prioritairement à toutes les femmes. Cette alternative divise le soutien institutionnel et masculin aux femmes. Le parti libéral, comme le parti travailliste, adopte ainsi la position officielle du droit de vote pour tous, avec la priorité donnée à tous les hommes. Parmi les députés conservateurs, Arthur Balfour ainsi qu'une minorité des députés de son parti est favorable au suffrage féminin[42] ; ces suffragistes promeuvent le droit de vote féminin pour mieux résister à la mise en place du suffrage universel masculin qui, pensent-ils, menace le pays. En revanche, les femmes de la *Primrose League*, section

c. Aux femmes contribuables. Seules les femmes très riches (les épouses payant en leur nom le nouvel impôt sur la fortune) et les célibataires aisées seraient alors électrices.

[41] Après 1910, le suffragisme conquiert le pays : de multiples sociétés suffragistes se créent sur des lignes géographique, religieuse ou professionnelle, par exemple « *Cambridge University Women's Suffrage Society* » (1908), « *Catholic Women's Suffrage Society* » (1911, mixte), « *Gymnastic Teachers' Suffrage Society* » (1908). Leur réseau s'organise localement, mais aussi nationalement par affiliation à la NUWSS, la *Women's Freedom League* ou la *Women's Social and Political Union*. En 1908, les antisuffragistes, convaincus que le suffrage féminin est imminent, se structurent en deux ligues, celles des femmes est présidée par Mary Ward (1851-1920). Elles partagent un mensuel, l'*Anti-suffrage Review*, puis fusionnent en 1910 dans la *National Anti Suffrage League* dont Lord Curzon devient le Président.

[42] Distribution du vote des députés conservateurs sur les propositions de loi concernant le suffrage féminin, 1908-1912 :

	pour	contre	abstentions
1908	29	28	100
1909	-	74	90
1910	98	132	41
1911	78	86	108
1912	76	138	61

Source: NUWSS, 'Analysis of Voting on Women's Suffrage Bills in the House of Commons since 1908', London : NUWSS, 1912, Women's Library, NUWSS archives, 2/WS/D/ 1 Election Leaflets.

féminine du parti conservateur, sont interdites d'expression suffragiste[43] ce qui explique la création en 1908 de la Société des suffragistes conservatrices et unionistes qui s'affilie à la NUWSS : ces suffragistes conservatrices[44] soutiennent le droit de vote des femmes *[page90]* dans les mêmes conditions que les hommes, c'est-à-dire qu'elles sont favorables au suffrage censitaire masculin et féminin, mais s'opposent au suffrage universel masculin. Clairement, la question du droit de vote des femmes suspend les clivages traditionnels propres à chaque parti et réaligne les alliances individuelles et collectives entre femmes : le suffragisme s'apparente assurément à une coalition politique hors des réseaux institutionnels.

Les adhérentes des sociétés suffragistes continuent de demander le droit de voter pour toutes les femmes « dans les mêmes conditions que les hommes » ; celles qui sont favorables au suffrage universel masculin et féminin argumentent qu'il devra suivre le suffrage censitaire féminin. Nombreuses sont celles qui pensent qu'introduire le suffrage universel masculin est une diversion pour refuser le droit de vote aux femmes. Les suffragistes veulent d'abord la fin de la discrimination entre les sexes, ce qui est la position commune de toutes les sociétés suffragistes du pays[45].

Parmi les réformateurs libéraux et travaillistes masculins, la position majoritaire[46] est de demander le suffrage pour tous les hommes (leur position antérieure) auxquels s'ajouteront toutes les femmes. Cette position vise la construction d'un électorat sans discrimination de classes. Les ouvrières suffragistes sont alors accusées d'être des traîtresses à leur classe, ou de façon condescendante des « naïves », puisqu'elles soutiennent le suffrage féminin (« *on the same terms as men* »), c'est-à-dire que certaines d'entre elles, parce qu'elles ne sont pas contribuables ou parce qu'elles sont jeunes, ne pourraient pas devenir citoyennes à part entière, immédiatement après l'obtention d'un suffrage féminin censitaire. La naissance du parti travailliste (1906) revitalise les rangs des libéraux rénovateurs (« *New Liberals* ») dans les deux chambres du Parlement et renforce la diversité des profils parlementaires. Les représentants des ouvriers et des socialistes, dans un parti qui leur est propre, sont généralement plus enclins à soutenir les droits politiques des femmes, même s'ils abritent aussi de farouches opposants au droit de vote féminin aux Communes comme dans le pays[47]. Les députés libéraux et *[page91]* travaillistes partagent les mêmes

---

[43] Philippe VERVAECKE, "The Primrose League and Women's Suffrage, 1883-1918", pp. 188-191 in BOUSSAHBA-BRAVARD (ed.), *op. cit.*

[44] Lori Maguire, "The Conservative Party and Women's Suffrage", pp. 52-56 in BOUSSAHBA-BRAVARD (ed.), *op. cit.*

[45] Les suffragistes argumentent que les femmes sont exclues du droit de vote à cause de la biologie, et que jamais celle-ci ne sera modifiée, donc jamais les femmes n'auraient le vote, tandis qu'un homme peut augmenter son revenu ou louer une résidence en son nom.

[46] Les opposants au droit de vote des femmes sont présents dans tous les partis, mais numériquement plus nombreux chez les conservateurs. Le soutien de ces anti-suffragistes travaillistes au suffrage universel masculin, par exemple, introduit le doute sur la promesse travailliste d'accorder le suffrage universel féminin par la suite, ou fait comprendre aux suffragistes, femmes et hommes, les obstacles que la position sur le suffrage universel masculin comporte, par exemple CAINE, *op. cit.*, pp. 157-158.

[47] Distribution du vote des députés travaillistes sur les propositions de loi concernant le suffrage féminin, 1908-1912 :

	pour	contre	abstentions

peurs sur les conséquences du droit de vote féminin qui, disent-ils, permettront aux femmes d'élire les conservateurs à la tête du pays. Alors que ces deux partis collaborent à la Chambre des communes, qu'ils s'allient pour les deux élections législatives de 1910, les travaillistes modifient leur programme en affirmant que le droit de vote féminin, quelle qu'en soit la forme, doit être accordé (1912). Comme il est le seul parti à l'inscrire dans ses objectifs, la NUWSS promet de le soutenir lors de prochaines élections législatives[48], d'autant que le gouvernement libéral fait échouer la série de propositions de loi dont tous les partis parlementaires sont partie prenante (« *conciliation bills* »). Les suffragistes, les libérales en particulier, se détournent de ce gouvernement qui, écrivent-elles, affiche un mépris et une condescendance envers les femmes comme si rien n'avait changé depuis 1866[49].

La citoyenneté des femmes : le rendez-vous manqué des libéraux ?

Avant la Première Guerre mondiale, les femmes engagées dans les réseaux enchevêtrés que sont le suffragisme et la réforme sociale s'associent à celles reléguées dans les sections féminines des trois partis, notamment les libérales et les travaillistes. Contrairement aux libéraux, les travaillistes et les conservateurs commencent à recruter par affiliation directe les femmes dont certaines sont devenues électrices, respectivement dès 1917 et 1918 :

> *Most women Liberals still wanted to keep a distinct political space. Continuity was not unproblematic; the WLF success* [Women's Liberal Federation] *up to this point discouraged the Liberal Party from developing appropriate structures to incorporate women as full Party members. While other political parties appointed women's officers or equivalent positions in the early 1920s, the Liberal Party did not take this step until late in 1927, when WNLF secretary Miss Harvey was given the additional title of secretary for women's organization and an office at Liberal headquarters. Two positions on each of the Party's district federations were reserved for*

1908	29	1	23
1909	28	0	23
1910	34	2	4
1911	31	0	11
1912	27	0	15

Source: NUWSS, "Analysis of Voting on Women's Suffrage Bills in the House of Commons since 1908", London: NUWSS, 1912, Women's Library, NUWSS archives, 2/WS/D/ 1 Election Leaflets.

[48] Cet accord n'a jamais été mis en œuvre à une élection législative avant la guerre. Il a modifié l'alignement des suffragistes vis-à-vis des partis et a profité au parti travailliste dans son recrutement actif des femmes, notamment lorsqu'elles deviennent électrices. En juin 1913, pour les élections législatives partielles, la NUWSS produit un tract expliquant sa position vis-à-vis des candidats libéraux, travaillistes et conservateurs, NUWSS, "The Election Policy of the National Union of Women's Suffrage Societies", NUWSS, juin 1913 (2 p.).

[49] NUWSS, "The Position of the NUWSS, February 1913", NUWSS, 1913 (2 p.)

> *women, thus linking the WNLP more closely with the work of the Party. Women were accepted as paid Party agents from the mid-1920s.*[50]

[page92] Le parti libéral n'intègre pas suffisamment rapidement les femmes devenues électrices, contrairement aux deux autres partis rivaux ; on peut se demander quelle en est la raison. Avec quels partisans ou peut-être avec quelles sympathisantes, le parti travailliste est-il aussi rapidement devenu l'alternative politique aux conservateurs comme parti de gouvernement ? Même si le premier gouvernement travailliste est sans majorité, le parti travailliste de 1924 a alors recueilli les suffrages des hommes et des femmes convaincus par son discours, électeurs au suffrage universel pour les premiers, censitaire pour les secondes. Les dirigeants travaillistes ont accepté d'intégrer les femmes dans certaines limites[51]. Sous Gladstone, les libéraux les ont accueillies pour mieux évacuer le débat sur le suffrage féminin, sans que cette position ne soit réévaluée à la période édouardienne. Lorsque les associations (de circonscription) de femmes libérales perdent leurs membres après 1912, alors qu'elles avaient continué à recruter jusque-là, ces « déçues » du parti libéral cherchent un autre point d'ancrage. Le parti libéral qui organisa magistralement les femmes en « petites mains » des campagnes électorales a difficilement surmonté ses préjugés pour apprécier leur potentiel d'électrices, alors qu'il l'avait compris pour les ouvriers des villes (1866) et les ouvriers agricoles (1884). En 1912 et 1913, à l'assemblée générale de la Fédération des femmes libérales, celles qui sont restées dans les associations de circonscription envisagent de refuser de travailler pour ce gouvernement ; elles réaffirment leur libéralisme, mais désavouent le gouvernement d'Asquith, et donc défient le parti libéral soupçonné de ne plus être vraiment libéral lorsqu'il s'agit des femmes[52]. Avant la guerre, le parti libéral perd beaucoup des adhérentes expérimentées de la Fédération des femmes libérales, sa section féminine :

> *Between 1912 and 1914, there was a loss of 68 associations* [8%] *and some 18,000 members* [13%] *from the English federation, out of a total of 837 associations and 133,215 members in 1912. How many joined the Labour party following its alliance with the NUWSS over the establishment of an election fighting fund in 1912, or withdrew from party politics in order to campaign directly for the vote is not clear. Nor do we know how many would have returned to the Federation if the onset of war, the granting of women's suffrage in 1918, and the reuniting of all Liberal women in an amalgamated union in 1919 had not made this question impossible to answer*.[53]

---

[50] COWMAN, *op. cit*., p. 133.
[51] Les femmes et les hommes du mouvement travailliste tirent des leçons politiques différentes de l'alliance avec les suffragistes, Pamela M. GRAVES, *Labour Women, Women in British Working-Class Politics 1918-1939*, Cambridge University Press, 1994, pp. 14-15.
[52] COWMAN, *op. cit*., p. 87; WALKER, art.cit., p. 96.
[53] WALKER, art.cit., p. 96.

À celles-ci doivent s'ajouter celles qui n'ont pas renouvelé leur adhésion ou n'ont pas manifesté clairement leur désaccord. Néanmoins, de plus jeunes femmes, adhèrent encore au parti libéral ; ceci montre que la politisation des femmes est en marche, en grande partie grâce au suffragisme, alors même que le parti libéral continue de refuser de voter la citoyenneté pleine et entière des femmes. Les libérales qui partent à cause de la question du suffrage trouvent refuge dans la NUWSS dont beaucoup de membres sont libérales ; pourtant, la NUWSS, *[page93]* après 1912, promet d'accorder son soutien au candidat travailliste dans le cas de candidatures triangulaires aux élections législatives.

La position du **gouvernement** libéral au pouvoir après 1906, position que le **parti** libéral ne combat pas, semble bien mal calculer la future réalité électorale réel tout en affirmant savoir le faire. Contrairement aux deux autres partis, dans l'opposition, le parti libéral est dominé par le gouvernement dont les priorités ne sont pas toujours celles du parti ; les conséquences sont difficiles à mesurer, mais peu favorables à la pérennité du parti libéral. En revanche, malgré leurs réticences traditionnelles, certains conservateurs pensent qu'accorder le droit de vote aux femmes sur la base du suffrage censitaire est leur seule « chance » d'éviter le suffrage universel masculin. Ainsi, en intégrant les femmes conservatrices à leur discours fondé sur la suprématie de classe, les conservateurs réaffirment sa cohérence politique. Au contraire, le discours du pouvoir libéral centré sur la réforme et le « progrès » se fourvoie dans le préjugé dès qu'il s'agit des femmes. Les libéraux institutionnels du gouvernement et du Parlement (dont Asquith) veulent le suffrage universel masculin pour assurer, pensent-ils, leur présence au pouvoir malgré l'expansion prévisible de leur allié travailliste ; dans une configuration d'un droit de suffrage autre que censitaire, ce dernier pourrait disposer de plus de voix. Les libéraux envisagent le suffrage universel des hommes comme favorable aux libéraux et travaillistes, défavorable aux conservateurs. Remarquons qu'ils n'envisagent même pas le suffrage universel féminin, ni les gains potentiels pour leur parti. Le suffrage censitaire féminin, celui que demandent les suffragistes, est anticipé, à tort, comme favorable aux seuls conservateurs, puisque les dirigeants du parti imaginent l'électorat féminin comme un bloc de conservatisme, tandis que l'électorat masculin (configuration censitaire) a élu les libéraux par le passé. Pour le parti libéral, les femmes doivent obtenir le droit de vote législatif par simple justice, mais ne doivent pas l'obtenir puisque, pense-t-il, les conservateurs gagneraient alors les élections législatives. Le parti libéral, sans surprise, n'est pas attentif aux efforts des libérales et à leurs argumentaires, pourtant impeccablement libéraux. Ainsi, avant la guerre, le gouvernement libéral et, dans une moindre mesure, les dirigeants du parti libéral, envisagent encore la participation des femmes à la citoyenneté nationale comme « anecdotique » : la biologie constitue un rempart infranchissable à leur conception de la citoyenneté. Certes, le gouvernement était confronté à trois groupes dont les revendications à l'émancipation pesaient sur ses politiques : les Irlandais, les ouvriers et les suffragistes. Pour les deux premiers groupes, le gouvernement libéral et son parti voyaient leur émancipation politique comme une solution ; une fois électeurs, ces nouveaux citoyens voteraient pour la

réforme sociale, libérale, qui améliorerait leurs conditions de vie et de travail. En revanche, pour les suffragistes, le gouvernement libéral ne mesure pas combien sa conception d'une citoyenneté nationale excluant toutes les femmes l'affaiblit, sur le terrain politique comme électoral. Le parti libéral dans sa majorité de députés et de partisans approuve les suffragistes sans toutefois contredire son gouvernement. Ce scénario, répétitif au début du vingtième siècle, explique pourquoi la grande libérale qu'est M. G. Fawcett signe une alliance électorale entre la NUWSS *[page94]* et le parti travailliste, dès que celui-ci inclut la revendication des femmes dans son programme (1912)[54].

Pour le parti libéral, recruter de nouveaux adhérents masculins et garder les hommes inscrits au parti restent essentiel : les militants ont-ils évalué leur adhésion libérale à la lumière de leur conviction suffragiste ? Les sociétés suffragistes ont démontré et convaincu « l'opinion publique » après 1910 que les femmes devaient obtenir le droit de vote. Ceci ne signifie pas qu'elles n'ont plus d'opposants, mais que les arguments de ces derniers ne font plus recette face à l'inventivité de la campagne, au nombre des femmes engagées, militantes qui impliquent en même temps les multiples réseaux auxquels elles appartiennent. Pour le parti libéral, jouer les hommes contre les femmes était certainement risqué surtout à un moment où la mouvance travailliste, précédemment hébergée au sein du parti libéral, s'incarne dans un parti autonome qui augmente son audience et son nombre de députés, puis, qui, dès 1912, inclut le droit de vote féminin dans ses objectifs. N'est-il pas autant un rival qu'un allié aussi sur la question du droit de vote des femmes ? Si le parti de la réforme n'est plus le parti libéral pour des groupes numériquement importants, même si certains ne sont pas encore électeurs, comment se distinguer à la fois des travaillistes et des conservateurs ? Lorsque les femmes, et les hommes, nés vers le milieu du XIXème siècle, ceux qui avaient admiré Gladstone, disparaissent de la scène publique et politique, le parti libéral doit convaincre la nouvelle génération de le soutenir. Les redéfinitions du travail, de l'engagement, des rapports entre les sexes, la démocratisation en marche de la société, modifient durablement la scène politique à laquelle les femmes clament leur appartenance. Ces leaders parlementaires, tacticiens du suffrage censitaire masculin, ont sous-estimé la lame de fond qu'a été la campagne suffragiste pour les femmes comme pour les hommes. Repousser cette revendication, sans stratégie politique sauf à réaffirmer les préjugés hérités du passé, marque une paralysie politique paradoxale pour un parti qui a précédemment misé sur l'augmentation numérique, et donc la diversité de classe, des seuls citoyens masculins.

Pendant la guerre, le gouvernement de coalition au pouvoir est en passe d'oublier les femmes. Certes, elles ne sont pas électrices, mais il ne les imagine pas non plus comme potentiellement électrices, puisque seule l'intervention de M. G. Fawcett

---

[54] Pourtant, le risque est important ; la NUWSS échappe de peu à la scission car certaines libérales emmenées par Eleanor Rathbone refusent l'accord avec les travaillistes, Susan PEDERSEN, *op. cit.*, pp. 129-132.

permet d'intégrer les femmes à la modification de la loi électorale, élaborée en 1916 et introduite à la fin de la guerre (« *1918 Representation of the People Act* ». Pourtant, alors même que le gouvernement de coalition « oublie » initialement d'introduire les femmes à ce projet de loi électorale, dès le début de la guerre, il leur demande d'assumer leur devoir dans l'économie de guerre, par le travail, par le soutien au moral des troupes et par le sacrifice de leurs intérêts pour leur famille et pour leur pays. En citoyennes non électrices, la plupart des femmes dans les associations et la majorité des suffragistes relaient les demandes gouvernementales. En 1918, le suffrage universel s'applique à tous les hommes de plus de 21 ans. Les femmes contribuables ou épouses de contribuables (donc sous condition de ressources) **et** de plus de 30 ans deviennent électrices et éligibles *[page95]* aux élections législatives. L'électorat de 1918 inclut 74% de la population adulte, dont 39,5% sont des électrices (8,4 millions de plus de 30 ans). En 1928, le suffrage universel féminin est voté par les deux chambres du Parlement, c'est-à-dire que les femmes obtiennent le droit de vote dans les mêmes conditions que les hommes : l'objectif de la campagne suffragiste est atteint alors que le parti libéral disparaît comme parti de gouvernement. *[page96]*

Annexe 1

Mrs Fawcett on Women's Suffrage, Speech delivered in the Town Hall, Birmingham, December 6, 1872. George Dixon, ESQ., MP, in the chair. [Extract]

The reason why we have not so many of our Liberal friends with us as we could wish, is not, I suspect, that our arguments are new, strange or distasteful to them; they admit the justice of our claim, but refuse to take up our cause on the ground that women are Conservatives. I doubt very much if this is true; but even granting, for the sake of the argument that the majority of women are Conservatives, I think this is, to a great extent, the fault of the Liberals themselves. What benefits have the Liberal party, as a party, bestowed upon women? They have moved heaven and earth to get rid of abuses oppressive to themselves; they have very seldom lifted a finger to redress any of the wrongs special to women. Two reform bills have passed in this century – they did nothing for women. The abolition of university tests still left untouched the test of sex… The divorce Act is framed with the most flagrant injustice to women. A bill to permit marriage with a deceased wife's sister has several times passed through the House of Commons; no provision is contained in that bill to sanction a woman marrying her deceased husband's brother, and I am told that the author of the Bill has threatened to abandon it should such a clause be inserted. Can it be wondered at if these, and many other similar instances, have alienated the sympathy of women from the Liberal party? I do not think that the complaint that women are Conservatives would long be heard if justice to women were a plank in the platform of the Liberal party. I do

not wish to forget that women owe to a Liberal minister the possession of the Municipal and the Educational vote. I am not very well versed in municipal politics, but with regard to the educational franchise, there is a good deal of evidence to show that the virtue of the Liberal party has been rewarded. With one or two exceptions, all the women on the School Boards are Liberals, not to say Radicals. They nearly all owed their election to the support of women voters; they nearly all are known to be supporters of Women's Suffrage, and of the general elevation of the condition of women. I do not, therefore, think there need be any fear that when women see that they are no longer to be excluded from sharing in the benefits, which the Liberal party hopes to obtain, they will withhold their sympathy from Liberal principles. There is another circumstance, which stands in the way of admission of women's claim to political independence in the minds of some people; and it is this, that it is an almost universal belief that women are unfit to exercise political power. This opinion, it is said has been held by so many wise people that there must be something in it; or to quote from Charles Dickens, "everybody said so, and what everybody says must be true." It may be pointed out in reply to this objection, that if you multiply folly and prejudice a thousand million times, the result is an exceedingly large quantity of folly and prejudice; and because there is a great deal of it, it does not become one whit more like wisdom and reasonableness. *[page97]*